

COMMUNIQUE 06-24

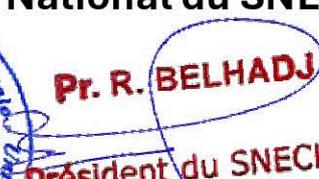
Chères consœurs, chers confrères,

Le Syndicat National des Enseignants Chercheurs Hospitalo-Universitaires (SNECHU) suit de près les récents événements autour du concours de résidanat session d'octobre 2024. Nous tenons à vous rappeler que le SNECHU, depuis plusieurs années, appelle à un état des lieux détaillé sur le nombre de médecins généralistes et spécialistes, ainsi que sur leur répartition et distribution sur le territoire national. Cette démarche vise à élaborer une stratégie claire pour le recrutement de ces médecins et à déterminer de manière précise le nombre d'étudiants à admettre chaque année dans les filières de médecine, de pharmacie et de chirurgie dentaire.

En ce qui concerne les démissions des résidents, la corporation des hospitalo-universitaires a, depuis plusieurs années, insisté sur l'application de mesures dissuasives face aux démissions abusives des lauréats du concours de résidanat. Ces démissions mettent en péril l'avenir de plusieurs spécialités, notamment celles des sciences fondamentales, et constituent une perte de chance pour ceux qui souhaitent réellement s'engager dans ces spécialités. Le SNECHU insiste sur l'importance de la mise en œuvre de la mesure déjà proposée, selon laquelle tout lauréat qui démissionne ou qui ne rejoint pas son poste serait interdit de repasser le concours pendant une période de trois ans, une mesure déjà en vigueur pour les maîtres-assistants, les maîtres de conférences, les professeurs ainsi que les chefs de service.

Nous restons mobilisés et vigilants sur ces questions, et nous vous tiendrons informés des évolutions en cours.

Pour le Bureau National du SNECHU


Pr. R. BELHADJ
Président du SNECHU

Adresse : CHU Mustapha – Alger

Tél/Fax : 023 55 97 89 – E-mail : secretariat@snechu-dz.com – Site internet : www.snechu-dz.com